

LA TAXATION DES ACTES DES SOCIÉTÉS

LA FISCALITÉ DU DOMAINE

- ◇ Droits d'enregistrement et taxe de publicité foncière
 - La constitution de société
 - Apports purs et simples
 - Apports à titre onéreux
 - La vie de la société
 - Augmentation et réduction de capital
 - Partage de société
 - Partage de société immobilière de copropriété
 - Fusions de société
 - Apport partiel d'actif
 - Dissolution de société
 - Les cessions
 - De parts sociales
 - De droits dans les sociétés transparentes
 - De fonds de commerce
 - Des locaux professionnels ou commerciaux
 - Autres conventions
 - Baux commerciaux
 - Contribution de sécurité immobilière
 - Rappels des règles de perception

RAPPELS DES RÈGLES DE PERCEPTION DES HONORAIRES

- ◇ Calcul des honoraires
 - Rémunération calculée suivant un pourcentage linéaire
 - Rémunération établie proportionnellement au capital
 - Facturation au temps passé
- ◇ Modalités de perception et affichage
 - Lettre de mission et convention d'honoraires
 - Affichage et sanctions : articles L.444-4 et L.444-5 du Code du Commerce



CAS PRATIQUES

Pour chaque cas pratique, analyse de l'acte afin de :
Déterminer les conventions taxables
Déterminer l'assiette taxable et la tarification de la convention
Déterminer la fiscalité de l'acte et les formalités à effectuer

- ◇ La constitution de société :
 - Statuts de société contenant apports en numéraire, apports immobiliers ...
- ◇ La vie de la société :
 - Augmentation et réduction de capital
 - Partage de société
 - Donation de parts sociales
 - Cession de parts sociales et droits sociaux
 - Apport-fusion
- ◇ La disparition de la société :
 - Dissolution de société
 - Attestation de propriété suite à la dissolution d'une SCI non immatriculée
 - Transfert universel de patrimoine
- ◇ Les baux professionnels, commerciaux
- ◇ Les cessions de fonds de commerce

CODE FORMATION : TAX09

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Intermédiaire

Prérequis :

Connaissances en taxe

Public concerné :

Notaires et collaborateurs désirant maîtriser la taxe

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les conventions concernées par la rémunération libre ;
 Maîtriser et respecter les règles de perception des honoraires ;
 Déterminer les conventions taxables de l'acte et appliquer la rémunération correspondante

COMPÉTENCES VISÉES

Etre capable de déceler les conventions rémunérées par des honoraires ;
 Savoir demander les documents nécessaires (lettres de mission / conventions d'honoraires)

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
 SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
 Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.